



**HAL**  
open science

## Chronique de l'Est (janvier – décembre 2021)

Laurent Léothier

► **To cite this version:**

Laurent Léothier. Chronique de l'Est (janvier – décembre 2021). Lettre de l'Est (Aix-en-Provence), 2021, 26, pp.35-43. halshs-04528350

**HAL Id: halshs-04528350**

**<https://shs.hal.science/halshs-04528350>**

Submitted on 1 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CHRONIQUE DE L'EST 2021<sup>1</sup>

LAURENT LEOTHIER  
DOCTEUR EN DROIT PUBLIC  
PROFESSEUR D'HISTOIRE

ARTICLE PUBLIE *IN LETTRE DE L'EST*,

---

<sup>1</sup> Cette chronique n'inclut pas les événements du mois de décembre 2021.

## ASIE CENTRALE

### 30<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance des pays d'Asie centrale.

#### Referendum constitutionnel et élection présidentielle au Kirghizistan.

À la suite des manifestations de la fin de l'année 2020 qui ont conduit à la démission du Président Jeenbekov, Sadyr Japarov, ancien opposant libéré de prison sous la pression de la foule, assure l'intérim de la présidence jusqu'à la prochaine élection présidentielle. Cette dernière se tient le 10 janvier 2021 et marque la victoire sans appel (79%) de Sadyr Japarov. Sans réel opposant et bénéficiant des moyens, presque illimités, issu de la présidence, la campagne est marquée par un profond déséquilibre en faveur du Président Japarov, bien que le scrutin se soit tenu sans fraude électorale. Le même jour, les électeurs kirghizes sont appelés à se prononcer par referendum sur un projet de changement de régime porté par Sadyr Japarov. Ce dernier soutient le passage vers un régime présidentiel au détriment du régime parlementaire en vigueur depuis l'indépendance du pays en 1991. Les opposants à cette réforme y voient une tentative du Président Japarov de mettre un terme à l'exception démocratique et libérale que constitue le Kirghizistan au sein d'une région – l'Asie centrale – marquée par les autocraties. La réponse des électeurs est également sans appel, ils approuvent à plus de 81% le passage vers un régime présidentiel.

**Changement de constitution au Kirghizistan.** Le 11 avril 2021 s'est tenu le referendum constitutionnel souhaité par le nouveau président Kirghize Sadyr Japarov. Plus de 78% des électeurs valident une révision importante de la Constitution. Cette dernière vise à faire passer le régime parlementaire, en vigueur depuis l'indépendance, à un régime présidentiel en renforçant

considérablement les pouvoirs du président. Le nombre de mandats présidentiels est désormais limité à deux quinquennats au lieu d'un sexennat unique, tandis qu'une disposition transitoire permet au président sortant, élu en 2020 pour un mandat unique de six ans, de faire un deuxième mandat de cinq ans, mais pas un troisième. Le nombre de parlementaires est réduit de 120 à 90. Une Cour constitutionnelle est créée, de même qu'une nouvelle assemblée consultative et non élue, le *Qurultay du peuple*, un projet phare du président Japarov. La population obtient le droit de recourir à un référendum d'initiative populaire via la collecte d'un minimum de 300 000 signatures d'électeurs, soit environ 8,5 % du total des inscrits sur les listes électorales en 2021.

**Nationalisation de la principale mine d'or au Kirghizistan.** Le 14 mai 2021, le Président Sadyr Japarov a nationalisé la mine d'or de Kumtor, située à l'Est du pays, et représentant à elle seule 12% du PIB kirghize. La mine était, jusque-là, gérée par la compagnie canadienne Centerra Gold aux méthodes critiquées. Pour le nouveau président, il s'agit d'un signe fort dans la reprise en main du pays et un moyen de renégocier les contrats d'extraction avec de nouvelles sociétés – principalement chinoises ou russes – qui rémunéreraient mieux le Kirghizistan pour ses ressources minières.

**Réactions mitigées à l'arrivée des Talibans en Afghanistan.** Le retour des Talibans au pouvoir a provoqué peu d'hostilité en Asie centrale sauf au Tadjikistan. Le pays affiche un soutien important à la résistance anti-talibane tadjike d'Afghanistan. De plus, les deux pays nourrissent une hostilité réciproque en raison d'un conflit territorial. L'ensemble des pays de la région

demande davantage de soutien militaire à la Russie.

## BALKANS

**Démantèlement d'un réseau d'espion russe en Bulgarie.** À la fin du mois de mars 2021, les autorités bulgares démantèlent un réseau d'espions russes accusé d'avoir transmis toute une série de documents à Moscou par l'intermédiaire de l'ambassade russe à Sofia. La principale incriminée est une espionne russo-bulgare justifiant ses allers-retours entre Moscou et Sofia pour régler des questions de retraites. Selon la presse, plusieurs dizaines de documents concernant le Moyen-Orient, le Haut-Karabakh, et la Biélorussie auraient été dérobées. La Bulgarie, qui pendant la période soviétique, fut l'un des pays les plus intégrés dans le Pacte de Varsovie, dénonce ces pratiques d'espionnage et reçoit le soutien des États-Unis.

**Double élections législatives en Bulgarie.** Les élections législatives interviennent à la suite des manifestations populaires anticorruptions qui ont marqué l'année 2020. Le parti du Premier ministre, Boïko Borissov, est très affaibli par les scandales et concurrence par plusieurs partis d'extrême-droite et populistes. Selon les sondages, l'issue des élections demeure incertaine en raison du vote de la diaspora bulgare de l'étranger. Le scrutin est fixé pour le 4 avril 2021. Un système de vote mobile a été mis en place pour les malades du Covid-19, mais les lourdeurs administratives contraignent beaucoup d'électeurs qui ne peuvent voter. À l'issue du scrutin qui est censé venir clôturer « la nuit debout bulgare », le Premier ministre Boïko Borissov est en tête, mais très affaibli (environ 25% des voix contre 32% lors des législatives de 2017). La coalition des partis de gauche sort également très affaiblie (moins de 15% des voix). Le parti

populiste et attrape-tout *il y a un tel peuple* du présentateur de télévision et musicien Slavi Trifonov fait une entrée fracassante au Parlement (environ 18% des voix) et devient la deuxième force politique du pays. Ce dernier a largement profité des manifestations anticorruptions qui ont ébranlé la Bulgarie depuis 2020. À l'annonce des résultats le Premier ministre Borissov prononce un discours alambiqué dans lequel il se réjouit ne plus être le seul responsable des décisions prises dans le pays, et appellent ses adversaires à le rejoindre. L'échec de formation d'un gouvernement conduit le président de la République à former un gouvernement « technique » formé uniquement d'indépendants et dirigé par le général d'armée et ancien ministre de la Défense Stefan Yanev. Les secondes élections législatives de juillet 2021 consacrent la victoire du parti de Slavi Trifonov qui refuse le poste de Premier ministre et ne parvient pas à trouver des alliés pour former une coalition crédible. Dans l'impasse, il renonce à former un gouvernement, et le Parlement se résout à soutenir le gouvernement d'experts de Stefan Yanev, faisant de la Bulgarie le troisième pays européen, après l'Italie et l'Autriche, à s'en remettre à ce type d'exécutif pour surmonter une crise politique.

**Podcast.** « Pourquoi la Bulgarie est-elle sortie de nos radars ? », *Les enjeux internationaux*, France culture, 2 avril 2021.

- « Bulgarie : les défis des élections législatives », *Reportage international*, RFI, 1<sup>er</sup> avril 2021.

**Élections législatives et présidentielles au Kosovo.** Au mois d'octobre 2019, les élections voient la défaite de l'Alliance pour l'avenir du Kosovo du Premier ministre sortant Ramush Haradinaj, qui arrive en quatrième position. Le parti

Autodétermination, arrivé en première place, et la Ligue démocratique du Kosovo sont considérés comme les grands gagnants du scrutin, jugé historique de par la défaite des partis dirigés par d'ex-commandants de la guerre du Kosovo, qui dominaient le système politique depuis l'indépendance. Aucune formation n'ayant obtenu la majorité absolue des sièges, de longues négociations ont lieu, aboutissant à la formation d'un nouveau gouvernement de coalition mené par Autodétermination et la Ligue. Le dirigeant d'Autodétermination, Albin Kurti devient ainsi Premier ministre. Les 3 et 4 avril 2021 se tiennent les élections présidentielles. Le président sortant Hashim Thaçi est éligible pour un second mandat. Le 5 novembre 2020, cependant, il annonce sa démission à la suite de son inculpation en juin par le tribunal spécial de la Haye sur les crimes de guerre ayant eu lieu au cours de la Guerre du Kosovo. La candidate réformatrice, issue d'un parti allié à Autodétermination, Vjosa Osmani l'emporte après plusieurs tours de scrutin marqués par un boycott de l'opposition manquant de peu de provoquer l'échec de la présidentielle et la tenue d'élections législatives anticipées.

**Podcast.** « Une autoroute chinoise et une montagne de dettes : le Monténégro appelle l'UE », *Reportage international*, RFI, 12 avril 2021.

- « À quoi jouent la Serbie et le Kosovo », *Les enjeux internationaux*, France Culture, 29 septembre 2021.

**Élections législatives en Albanie.** Les élections législatives albanaises du 25 avril 2021 marquent la victoire du Premier ministre socialiste sortant, Edi Rama, au pouvoir depuis 2013. Le parti du Premier ministre conserve la majorité absolue à l'Assemblée monocamérale. Le

scrutin est marqué par une forte poussée du parti conservateur, dans l'opposition depuis 2013, et de l'effondrement du parti socialiste dissident. La campagne électorale est entachée par un scandale selon lequel le parti socialiste aurait supposément procédé au fichage politique de la population par un détournement des données personnelles. Aussi, le Premier ministre Edi Rama s'est illustré en soutenant un projet controversé de construction d'un aéroport dans le sud du pays au milieu d'une zone protégée afin de développer le tourisme. Les résultats consacrent la large victoire du parti du Premier ministre qui obtient la majorité absolue et est reconduit à son poste pour un troisième mandat. Une première dans l'histoire du pays depuis la fin de l'ère communiste.

**Victoire aux élections municipales de Zagreb de la plateforme citoyenne Rouge-Verte.** Les élections municipales dans la capitale croate du 16 mai 2021 marquent la victoire de Tomislav Tomašević à la tête d'une coalition rouge-verte. Il s'agit d'un changement radical pour remplacer Milan Bandić, maire de centre-gauche de la ville entre 2000 et 2002, puis sans discontinuité depuis 2005, décédé brusquement en fonction à l'âge de 65 ans.

**Projet controversé de redécoupage des frontières dans les Balkans.** Un « non-document » vraisemblablement à l'initiative du Premier ministre slovène propose un redécoupage des frontières au sein des Balkans afin d'assurer une meilleure homogénéité culturelle et linguistique. La Bosnie-Herzégovine serait dépecée au profit de la Croatie et de la Serbie. L'Union de l'Albanie et du Kosovo serait scellée dans une Grande Albanie. Ce « non-document » provoque un important chambardement

diplomatie dans une région encore marquée par les stigmates de la guerre.

**Podcast.** « Balkans : ce projet récurrent de redécouper les frontières selon des critères ethniques », *Les enjeux internationaux*, France Culture, 24 mai 2021.

**Sommet UE-Balkans occidentaux.** Le 6 octobre 2021 s'est tenu un sommet en Slovénie entre l'UE et les pays des Balkans occidentaux. La déclaration officielle réaffirme la volonté d'inclure ces États au sein de l'Union européenne. Plusieurs objectifs de coopération, notamment politiques et en matière de sécurité, ont été discutés. L'UE s'est aussi engagée sur un plan économique et d'investissement de 30 milliards d'euros, ainsi qu'un engagement à favoriser la vaccination contre le Covid-19.

**30<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie, et de la Macédoine du Nord.**

**Volonté sécessionniste des Serbes de Bosnie-Herzégovine.** Milorad Dodik, président de la partie serbe de la République de Bosnie-Herzégovine, appelle à la sécession serbe de Bosnie ainsi que la recréation d'une armée serbe dans le pays. La Russie appuie cette initiative. La hausse des tensions politiques dans le pays fait craindre un regain des violences vingt ans après la guerre et met en lumière la désuétude des accords de Dayton.

**Podcast.** « Qui peut stopper les surenchères nationalistes en Bosnie ? », *Les enjeux internationaux*, France Culture, 8 novembre 2021.

## PAYS BALTES

**Vilnius, nouveau centre de contestation du pouvoir en Biélorussie.** Depuis la révolution

manquée en Biélorussie au cours de l'année 2020, de nombreux opposants au Président Alexander Loukachenko ont trouvé refuge en Lituanie et en Lettonie pour fuir les répressions du régime. Depuis Vilnius, les opposants reçoivent le soutien de nombreux parlementaires lituaniens ainsi que d'ONG. La lutte prend la forme de grands rassemblements populaires lors desquels sont arborées les couleurs blanc et rouge du drapeau de la Biélorussie « libre ». L'Université européenne des humanités (EUH) qui a quitté la Biélorussie pour Vilnius en 2004, est devenu un des principaux foyers de contestations dans lequel, professeurs et étudiants – majoritairement biélorusses – publient dans la presse et sur les réseaux sociaux des articles contre le régime de Loukachenko.

**Retrait de la Lituanie du forum de coopération entre la Chine et les pays d'Europe de l'Est.** En mars 2021, le parlement lituanien a donné son feu vert au retrait du pays de la coopération avec la Chine. Fondé en 2021, ce forum baptisé « 17+1 » vise à développer la coopération multisectorielle entre la Chine et l'Europe de l'Est. En pratique, ce forum permet à la Chine de racheter des infrastructures stratégiques et d'offrir des emprunts. Depuis son instauration, c'est le premier retrait d'un État (la Grèce l'avait rejoint en 2016). Les autorités lituaniennes estiment que la coopération n'a apporté presque aucun bénéfice. Ce retrait est concomitant du rapprochement économique de la Lituanie avec Taïwan qui devrait prendre la forme de l'ouverture d'un bureau du commerce à Taipei.

**Podcast.** « Réfugiés : otages du jeu diplomatique ? (2/4) : De Vilnius à Varsovie : l'exil des opposants biélorusses », *Culture monde*, France culture, 15 juin 2021.

- « L'Estonie : le modèle d'une nation numérique », *Soft Power*, France Culture, 20 juin 2021.

### **30<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance des trois États baltes.**

**Ouverture d'une représentation diplomatique de Taïwan en Lituanie.** Vilnius accueille depuis le mois de novembre un Bureau de représentation de Taïwan (*de facto* une ambassade). Pékin a rompu ses relations diplomatiques avec la Lituanie en réponse à cette décision. Si Vilnius ne remet pas en cause son adhésion à la politique de reconnaissance d'une seule Chine, elle souhaite étendre sa coopération avec le gouvernement démocratique de Taïwan.

## **CAUCASE**

**Arrêt de la CEDH sur l'occupation russe en Géorgie.** Dans un arrêt du 21 janvier 2021, la CEDH conclue en la responsabilité de la Russie pour la violation de plusieurs articles de la CEDH en raison de pratiques administratives des autorités russes sur le territoire sud-ossète, relevant de la souveraineté géorgienne.

**Élections législatives anticipées en Arménie.** Provoquées par la défaite lors de la guerre contre l'Azerbaïdjan, les élections législatives arméniennes du 20 juin confirment la confirmation du Premier ministre Nikol Pachinian malgré un net recul. Cela semble confirmer l'attachement de la population arménienne à la lutte anticorruption plutôt qu'à la souveraineté arménienne sur le Haut-Karabakh.

**Podcast.** « Villes divisées (4/4) : Chouchi, forteresse disputée », *Culture monde*, France culture, 3 juin 2021.

- « Élections en Arménie : la guerre a détruit de façon irrévocable le moral du pays », *Les enjeux internationaux*, France Culture, 18 juin 2021.

- « Caucase. Acteurs et conflits », *Le dessous des cartes*, ARTE, 18 septembre 2021.

- « La Géorgie peut-elle sortir de l'impasse politique ? », *Les enjeux internationaux*, France Culture, 11 novembre 2021.

### **30<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Arménie.**

## **EUROPE CENTRALE**

**Crise politique en Slovaquie.** En mars 2021, le Premier ministre populiste de centre droit, Igor Matovič, passe commande en secret – et sans l'aval de ses partenaires de coalition – du vaccin russe Sputnik V. Pour manifester leur mécontentement, six ministres, issus des partis de la coalition gouvernementale, mais également du parti du Premier ministre démissionnent collectivement. La présidente de la République – bien que dépourvue de prérogatives constitutionnelles en la matière – demande la démission du Premier ministre, qui la conditionne à sa présence dans le prochain gouvernement. Il s'agit de la première crise politique au monde liée directement à la crise du Covid-19. Le Premier ministre perd sa coalition et raccourcit sa majorité après le départ du parti libéral. Le 1<sup>er</sup> avril, Igor Matovič présente la démission de son gouvernement. Eduard Heger, ministre des Finances lui succède, tandis qu'Igor Matovič hérite de ce portefeuille ministériel. Le parti libéral revient finalement dans la coalition gouvernementale.

### **La CEDH valide l'obligation de vaccination des enfants en République tchèque.**

Le 8 avril 2021, la CEDH a rendu un arrêt impliquant la République tchèque. La cour qui se prononçait ainsi pour la première fois depuis sa création en 1959 sur le principe de la vaccination obligatoire contre des maladies infantiles avait confié cette affaire à sa formation suprême, la Grande chambre qui juge les dossiers les plus importants. Dans son arrêt, la CEDH estime que la vaccination obligatoire des enfants en République tchèque contre neuf maladies (diphtérie, tétanos, poliomyélite, rougeole, hépatite B...), ne viole pas les dispositions de la Convention européenne des droits de l'Homme sur le « respect de la vie privée ». « La politique de vaccination poursuit les objectifs légitimes de protection de la santé ainsi que des droits d'autrui, en ce qu'elle protège à la fois ceux qui reçoivent les vaccins en question et ceux qui ne peuvent pas se faire vacciner pour des raisons médicales », souligne-t-elle. Ces derniers, relève la cour, sont « tributaires de l'immunité collective pour se protéger contre les maladies graves contagieuses en cause ».

« L'intérêt supérieur des enfants doit primer dans toutes les décisions qui les concernent », poursuit la cour, qui insiste sur « le besoin social impérieux de protéger la santé individuelle et publique (...) et d'éviter toute tendance à la baisse du taux de vaccination des enfants ». Et ce, même si la vaccination obligatoire, comme elle le reconnaît, « constitue une ingérence dans l'exercice du droit au respect de la vie privée ». La cour était saisie de six requêtes introduites par des parents tchèques dont les enfants qu'ils avaient refusé de faire vacciner pour diverses raisons n'avaient pas été admis en maternelle. La justice tchèque avait rejeté auparavant tous les recours de ces parents.

### **Crise diplomatique entre la République tchèque et la Russie.**

Le gouvernement tchèque conclut à la suite d'une longue enquête que l'explosion d'une usine d'armes dans l'Est du pays en 2014 a été provoquée par le service de renseignement russe. Ces armes étaient destinées à être livrées aux forces ukrainiennes par un intermédiaire bulgare. Moscou expulse des diplomates tchèques en réponse au renvoi par le gouvernement de Prague de diplomates russes.

### **Primaires de l'opposition unie en Hongrie.**

Neuf partis politiques allant de la gauche écologique au centre droit conservateur et deux mouvements libéraux progressistes organisent une primaire en Hongrie afin de déterminer le candidat au poste de Premier ministre et adversaire de Viktor Orbán lors des prochaines élections législatives du printemps 2022. À l'issue de deux tours de scrutin, c'est Péter Márki-Zay, maire d'une ville moyenne du Sud-Est du pays, qui s'impose au détriment du maire de Budapest, de l'ancienne commissaire européenne et d'un ancien Premier ministre. Il sera à la tête d'une opposition unie dont l'objectif est de retrouver des relations harmonieuses avec l'UE et de lutter contre la corruption.

**Podcast.** « Pourquoi Viktor Orbán se rapproche-t-il de la Chine ? », *Les enjeux internationaux*, France culture, 10 juin 2021.

### **Congrès de l'extrême droite européenne à Budapest.**

Le Premier ministre a organisé un « sommet sur la démographie » à Budapest les 23 et 24 septembre 2021. Ce sont retrouvés de nombreuses personnalités d'extrême droite dont l'ancien Vice-président Mike Pence, qui ont dénoncé « la tyrannie progressiste », « l'idéologie LGBT » ou



encore « l'avortement ». Ce rendez-vous se tient annuellement depuis 2015.

**Élections législatives en République Tchèque.** Les 8 et 9 novembre, les Tchèques étaient appelés à élire leurs députés. Le parti du Premier ministre Andrej Babis essuie une défaite au profit de la droite conservatrice emmenée par Petr Fiala. Les élections sont marquées par l'hospitalisation du président de la République et la crise politique qu'ouvre celle-ci. Conduit aux urgences sans avoir pu confier la tâche de former un nouveau gouvernement, Andrej Babis et Peter Fiala réclamaient le droit de mener les négociations. Finalement, Peter Fiala conclue un accord de coalition avec le parti de centre-gauche PaS, et est nommé Premier ministre.

**Arrêt du Tribunal constitutionnel polonais remettant en cause le principe de primauté du droit de l'Union européenne.** Le 7 octobre, le Tribunal constitutionnel polonais a rendu un arrêt remettant en cause le principe de primauté du droit de l'UE sur le droit polonais. Cette décision est inédite au sein de l'Union en ce sens qu'elle n'est pas issue d'une méthode d'interprétation et qu'elle ne permet pas de conciliation entre les deux droits. Cet arrêt renforce la mise à l'écart politique de la Pologne au sein des institutions de l'UE par l'intermédiaire des sanctions prévues par l'article 7 du TUE. La Commission européenne estime que la Pologne se place *de facto* dans une position de *Polexist* juridique.

**Crise des réfugiés à la frontière polonaise.** Au mois de novembre, la frontière Est de la Pologne est submergée par une vague de migrants venue du Moyen-Orient. Cette immigration est organisée par le régime biélorusse qui cherche à peser sur l'Union européenne. Celle-ci renforce les sanctions à l'égard du régime biélorusse qui menace en

retour de couper l'approvisionnement en gaz de l'Europe. La Russie fait toutefois pression sur le Président biélorusse pour qu'il renonce à ses menaces en raison des enjeux commerciaux. Le gouvernement nationaliste polonais sort renforcé de cette crise. Il est soutenu par l'UE et conforté dans sa politique hostile à l'immigration.

**Podcast.** « Radiographie de la crise biélorusse », *Cultures monde*, France culture, 22-25 novembre (4 épisodes).

- « De Varsovie à Prague : le réveil européen est-il encore possible ? », *Cultures monde*, France culture, 16 octobre 2021.

- « Europe centrale : un nouveau front pour contrer l'influence chinoise ? », *Les enjeux internationaux*, France culture, 20 octobre 2021.

- « La Transylvanie a-t-elle des tensions autonomistes ? », *Les enjeux internationaux*, France Culture, 1 novembre 2021.

## EUROPE DE L'EST

**Sommet du « Bucharest Nine ».** Les neuf pays membres de l'Union européenne est anciennement membre du Pacte de Varsovie se sont réunis en sommet virtuel lors duquel ils ont échangé avec Joe Biden. Tous ces pays, membres de l'OTAN, réclament une présence renforcée des troupes américaines sur leur sol en raison de l'intensification de l'activité militaire russe à leurs frontières.

**Demande officielle d'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et à l'Union européenne.** En visite à Paris le 16 avril 2021, le Président Volodymyr Zelensky

déclare dans un entretien exclusif au *Figaro* que son pays ne peut « pas rester indéfiniment dans la salle d'attente de l'UE et de l'OTAN ». À l'issue d'une réunion tripartite entre les présidents ukrainien, français et la chancelière allemande, une déclaration commune appelle à retirer les troupes supplémentaires envoyées à la frontière avec l'Ukraine et en Crimée. Le Président ukrainien souhaite la tenue d'un nouveau sommet au format Normandie dans les prochains mois.

**Podcast.** « Ukraine : bruits de bottes à l'Est », *Affaires étrangères*, France Culture, 17 avril 2021.

- « L'Ukraine peut-elle encore compter sur les États-Unis ? », *Culture monde*, France Culture, 3 septembre 2021.

**Entretien.** Carl Bildt, « War or Peace in Ukraine ? », *Project Syndicate*, 19 avril 2021.

**Détournement d'un avion de ligne commercial par la Biélorussie.** Le 23 mai, les autorités aériennes biélorusses détournent un vol Ryanair entre Athènes et Vilnius afin d'arrêter l'opposant en exil Roman Protassevitch. Les condamnations et les sanctions se multiplient en Europe et dans le monde isolant davantage la Biélorussie sur la scène internationale. Le 3 juin, la télévision d'État biélorusse organise un entretien avec Roman Protassevitch à la suite de sa détention, lors duquel il fait œuvre de pénitence. Cette diffusion renforce les critiques à l'égard de la Biélorussie dont la télévision est suspendue de l'Union européenne de radiotélévision.

**Podcast.** « Biélorussie : opposition en exil lutter quand on est loin », *Reportage international*, RFI, 3 avril 2021.

- « La Biélorussie privée d'Eurovision, une petite victoire pour l'opposition », *Reportage international*, RFI, 12 avril 2021.

- « Biélorussie : un protectorat stalinien en Europe », *Affaires étrangères*, France Culture, 29 mai 2021.

**Élections législatives en Moldavie.** Les élections du 11 juillet confirment la victoire écrasante du Parti action et solidarité de la Président pro-européenne Maia Sandu. Un gouvernement formé d'élus indépendants et de membres du Parti action et solidarité est placé sous la direction de Natalia Garvrița. Ces élections clôturent la crise politique débutait en 2019.

**30<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Biélorussie, de la Moldavie et de l'Ukraine.**

**Adoption d'une motion de censure et crise ministérielle en Roumanie.** Le Parlement roumain adopte le 5 octobre 2021 une motion de censure à l'encontre du gouvernement de Florin Cîțu à la suite du limogeage du ministre de la Justice. L'initiative est venue du Parti Social-Démocrate appuyée par les voix du parti de Centre-droit USR jusqu'ici un soutien du gouvernement. À la suite de l'échec de Dacian Cioloș, président du groupe Renew au Parlement européen, c'est Nicolae Ciucă, ministre de la Défense et vétéran d'Afghanistan qui est investi Premier ministre à la tête d'un gouvernement d'union nationale regroupant les Libéraux, les Sociaux-Démocrates et le parti défendant les intérêts des Hongrois de Roumanie.

**Conflit gazier entre la Moldavie et la Russie.** La compagnie russe Gazprom a sensiblement augmenté le prix du m<sup>3</sup> de gaz pour son client moldave et exige également le paiement d'une dette d'un

milliard. Gazprom se dit toutefois prêt à réduire le montant du remboursement en échange d'un réalignement de la diplomatie moldave sur les intérêts russes et la fin de son partenariat avec l'UE. La Moldavie reçoit une aide substantielle de l'Union européenne et décide de conclure un nouveau contrat de fourniture de gaz avec la Pologne. C'est la première fois que le gouvernement moldave diversifie ses sources d'apport en gaz.

**Podcast.** « Gaz : la Moldavie a-t-elle fait plier la Russie ? », *Les enjeux internationaux*, France Culture, 2 novembre 2021.

- « Un vote pour départager l'histoire qui trônera sur la place Loubianka à Moscou », *Le Journal de l'histoire*, France Culture, 5 mars 2021.

- « Pandémie, Navalny, crise sociale : Poutine inébranlable », *Culture monde*, France Culture, 23 avril 2021.

- Série « Les empoisonneurs de Navalny » (4 épisodes), *Affaires étrangères*, France Culture, 16 mai 2021.

**Documentaire.** Patrick Rotman, *Goulag, une histoire soviétique*, ARTE, 2020.

- « Russie : un pays contrasté », *Le Dessous des cartes*, ARTE, 9 octobre 2021.

- « À l'Est, combien d'Europe(s) », *Le Dessous des cartes*, ARTE, 13 novembre 2021.

## UNION EUROPEENNE

**Levée du veto américain sur le projet de pipeline Nord Stream II.** En mai 2020, le nouveau Secrétaire d'État américain annonce la fin des sanctions visant la construction du pipeline *Nord Stream II*. Un accord est trouvé entre les États-Unis et l'Allemagne afin de préserver le statut

contractuel de l'Ukraine comme pays de transit. La construction du pipeline est terminée en septembre 2021, mais le projet se heurte encore aux exigences de la directive européenne de 2019 imposant que le propriétaire du pipeline (en l'occurrence la société Gazprom) ne soit pas en position monopolistique sur la fourniture du gaz. Le résultat des élections législatives allemandes a également jeté le trouble sur l'avenir du projet. Le pipeline ne devrait entrer en service qu'à l'hiver 2022.

**Podcast.** « Le gaz, énergie explosive : Nord Stream 2, projet toxique pour l'Europe ? », *Culture monde*, France Culture, 10 mai 2021.

- « Le gaz, énergie explosive : De Moscou à Naypyidaw : main basse sur la rente », *Culture monde*, France Culture, 12 mai 2021.

**Sommet du « Trio associé ».** Le 19 juillet, les chefs d'État et de gouvernement de l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie ont signé, à Batumi, un accord en vue de leur intégration au sein de l'Union européenne avec le président du Conseil. Cet accord prévoit un investissement sans précédent d'une valeur de 2,3 milliards d'euros. Cet hypothétique élargissement est semé d'embûches tant sur le plan interne, ces trois pays sont très loin de satisfaire l'acquis européen ; qu'international, l'hostilité russe et les conflits gelés dans chacun de ces États sont un frein important.

**Décision de la CJUE relative à l'indépendance de la justice polonaise.** À l'occasion de deux décisions intervenues le 6 et le 28 octobre, la CJUE s'est prononcée sur l'indépendance de la justice polonaise. Elle juge, d'une part, que les conditions d'indépendance fixées par les traités européens ne sont pas respectées par la réforme de la justice en

Pologne. D'autre part, elle condamne la Pologne à verser une indemnité journalière pour non-respect de cette décision.

**Visite de délégations chinoises et taïwanaises en Europe de l'Est et du Sud.** Une délégation économique de Taïwan s'est rendue à Vilnius, Prague et Bratislava, tandis qu'une délégation venue de Pékin a visité Athènes et Belgrade la même semaine. L'Europe de l'Est, du Sud et des Balkans est devenue un terrain d'influence des deux Chines sur fond de projet des nouvelles routes de la soie.